



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



12038294

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUCHÂTEAU.

le 02 FEV. 2012
jour de sa réception.

Le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0436.684.694

Dénomination

(en entier) : **DOMAINE DE GERBAIFET**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Ferme de Gerbaifet, 16 - 6890 LIBIN-OCHAMPS

Objet de l'acte : **Démission d'un administrateur et prorogation des mandats d'administrateurs**

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le dix décembre deux mil onze, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme dénommée "DOMAINE DE GERBAIFET", ayant son siège social à 6890 LIBIN-OCHAMPS, Ferme de Gerbaifet 16, régulièrement constituée et apte à délibérer, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes : l'assemblée générale extraordinaire décide de proroger les mandats d'administrateurs de Monsieur Alexandre COPPEE et Madame Anne VAN DER BRUGGEN à partir du dix-sept décembre deux mil onze jusqu'au dix-sept décembre deux mil dix-sept et accepte la démission de Monsieur Benoît COPPEE dont le mandat se termine le dix-sept décembre deux mil onze.

Alexandre COPPEE
Administrateur-délégué.

Déposé en même temps que le Pv de l'assemblée générale extraordinaire du dix décembre 2011.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature